

## PETITPIERRE

## «A 50 ans, je n'ai plus ce souci de la transmission»

A l'heure où 30% des sociétés en Suisse ne trouvent pas de repreneur, se revendent en bitcoins ou avec des contrats annotés de la clause Weinstein visant à prévenir des scandales de harcèlement dévoilés après l'acquisition, **Boris Petitpierre** a su anticiper la question de la transmission. A 50 ans, le patron neuchâtelois a revendu sa PME spécialisée dans les machines pour l'industrie microtechnique. La société fondée par son père appartient désormais au groupe jurassien Acrotec, qui fédère 13 entreprises pour un total de plus de 600 employés. Depuis deux ans, Boris Petitpierre n'est donc plus le propriétaire de son entreprise, mais le directeur de celle-ci et l'actionnaire à 10% du groupe qui l'a racheté. «J'ai été approché en 2016 par un avocat fiscaliste qui m'a proposé de transmettre ma fabrique à Acrotec.

D'abord, je ne voulais pas vendre, se souvient-il. Puis j'ai changé d'avis. Quelques mois auparavant, mon associé était parti à la retraite, je voulais garantir la pérennité de la société et, surtout, m'assurer que mes enfants choisiraient la carrière qu'ils veulent.»

L'industriel garde également en tête le tsunami familial qu'avait provoqué vingt ans auparavant la transmission de l'entreprise de son père, qu'il a rachetée avec un partenaire, blessant au passage sa sœur pourtant jamais intéressée aux affaires. Une situation qu'il assume en toute franchise et qui fait écho à tant d'autres. A l'époque, il avait opté, avec son associé, pour un modèle de rachat intéressant. Ils avaient partagé les actions de manière égale, laissant les deux dernières



Boris Petitpierre a revendu sa société tout en y restant directeur.

chez un notaire qui jouerait l'arbitre en cas de litige. Cela n'a jamais été nécessaire. Ensemble, ils ont développé l'entreprise de 10 à 55 collaborateurs. Délesté aujourd'hui de son statut de propriétaire, comment gère-t-il cette nouvelle position? «Je suis plus heureux. Je n'ai plus ce souci de la transmission, je travaille exactement comme avant, assure-t-il. Ça a été beaucoup plus simple que je ne l'imaginais initialement. Je ne suis pas resté à regarder mon compte en banque, j'ai simplement passé de la casquette de Petitpierre à celle d'Acrotec. Je dois faire des rapports plus détaillés qu'avant, mais ils permettent une analyse plus fine, bénéfique. Et je ne me sens

absolument pas fliqué» Le seul bémol que Boris Petitpierre relève dans un but de partage d'expérience: la mauvaise communication à l'interne lors de ce rachat. «Depuis des semaines, des externes visitaient les lieux, mais on n'a rien dit. La vente signée, nous devions avertir les collaborateurs le mardi et le communiqué de presse devait sortir le mercredi, se rappelle-t-il. C'est l'inverse qui s'est produit. Le lendemain, j'avais tous les employés dans mon bureau. Mais je l'ai fait pour eux aussi, en assurant la pérennité de la société. Si j'avais reçu une offre supérieure d'un groupe étranger, je n'aurais pas accepté. Mais là, c'est un projet pour valoriser notre industrie dans l'Arc jurassien.»